



APRES LE COMITE SECRET A LA CHAMBRE
Les interpellations sur la dernière offensive
UNE MAGISTRALE REPONSE DE M. PAINEVÉ
Violents Incidents de Séance
La Confiance au Gouvernement votée par 363 voix contre 12
DECLARATIONS DE M. MALVY AU SUJET DES MENÉES PACTISTES

Paris, 8 juillet. — Toute une longue journée de discussion, puis une séance durant laquelle trois heures de débats ont eu lieu à la Chambre, les six séances du Comité secret ont été terminées. Dans ces débats, on ne s'est pas limité à traiter de l'offensive, on s'est examiné la propagande pactiste qui a été faite dans les pays neutres.

L'ordre du jour adopté embrasse tout le problème militaire de la guerre et fixe les bases de la politique officielle que le gouvernement adopte. L'ordre du jour est le suivant : 1. La politique générale de la guerre ; 2. La direction et le contrôle entre les mains du gouvernement de la discipline et de la hiérarchie ; 3. La proportionnalité des sacrifices humains et matériels ; 4. L'insuffisance des efforts pour hâter la paix par la victoire.

Quand la séance s'ouvre, à trois heures, le président donne lecture des ordres du jour relatifs exclusivement à la question de l'offensive du 6 avril. Ils sont au nombre de quatre. Le premier est le suivant : « En fait, il y a un véritable ordre du jour, de MM. Brizon, Radin-Dugues, et Alexandre Blanc, qui tend à la démission de M. Briand. Mais le président se refuse à le communiquer à la Chambre comme consistant en une injure au gouvernement, à une infamie abusive dans les opérations militaires. »

Personne, dit-il, n'a contesté les faits que nous avons exposés. Les responsables ? Quelles sont les sanctions contre eux qui ont été prises ? Les responsables ? Il faut les débarrasser. M. Abel Ferry, radical, expose ensuite les raisons pour lesquelles il ne croit pas à un texte où ne serait pas impliqués le principe de la répartition équitable des efforts sur le front de France et l'ordre, car il faut avoir une politique définitive.

Un Violent Incident
M. ACCAMBRAY RUE PAR LA CHAMBRE
M. ACCAMBRAY, radical-socialiste, parle ensuite. Il a des sympathies pour M. Painlevé et pour M. Ribot, mais votera néanmoins contre le projet de loi qui tend à le révoquer.

Le Renvoi des vieilles Classes
M. Painlevé aborde un autre sujet qui l'intéresse pas moins passionnément que la Chambre. « Mais nous ne voyons pas qu'un problème militaire à résoudre ; le problème économique se pose aussi ; toutes les forces de la nation doivent être mises à contribution. »

Le Renvoi des vieilles Classes (suite)
M. Painlevé aborde un autre sujet qui l'intéresse pas moins passionnément que la Chambre. « Mais nous ne voyons pas qu'un problème militaire à résoudre ; le problème économique se pose aussi ; toutes les forces de la nation doivent être mises à contribution. »

Le Renvoi des vieilles Classes (suite)
M. Painlevé aborde un autre sujet qui l'intéresse pas moins passionnément que la Chambre. « Mais nous ne voyons pas qu'un problème militaire à résoudre ; le problème économique se pose aussi ; toutes les forces de la nation doivent être mises à contribution. »

L'Amélioration du Sort des Troupes
On a comparé notre époque à la Révolution. Les soldats de l'an...
M. Ribot : Je considérerais comme un honneur d'être par cela en relation avec M. Ribot.

M. Ribot : Je considérerais comme un honneur d'être par cela en relation avec M. Ribot. M. Ribot : Je considérerais comme un honneur d'être par cela en relation avec M. Ribot.

Le Ministre de l'Intérieur
M. Malvy, ministre de l'Intérieur, monte à la tribune. Il dit qu'il expliquera volontiers sur les mesures qu'il compte prendre pour réprimer les crimes de la propagande pactiste.

Le Crème des Pactistes
Nous diviser, Messieurs, c'est le rêve de nos ennemis. Il ne faut qu'une illusion, une illusion manouvrière, un coup de vent, un coup de vent, un coup de vent.

M. le Ministre de la Guerre
D'une voix nette, d'un ton énergique, M. Painlevé dit : « Un fait doit dominer tout ce débat. Au cours de ces dernières mois, nous avons franchi victorieusement des passages qui ont été périlleux de cette guerre. Les fautes du régime sont-elles arrivées à une véritable limite ? »

Les Leçons de la dernière Offensive
M. Painlevé poursuit : « Oui, des fautes graves ont été commises au cours de la dernière offensive, nous ne songeons ni à nous en excuser, ni à nous en plaindre. »

La Séance de Nuit
La séance est reprise à neuf heures un quart, devant une vingtaine de députés. Le député socialiste Renaudet dit que le jour de la séance de nuit, il n'y avait pas de séance, mais manquant de la précision nécessaire.

Le Vote de Confiance
Après observations de MM. de la Ferté-Macé, d'Arnaud, et de la Ferté-Macé, le vote de confiance est adopté par 363 voix contre 12.

lieu au-dessus des lignes ennemies et a donné d'excellents résultats. Un incendie a éclaté en gare de Dun-sur-Meuse. Un dépôt de munitions a été incendié à Pantigny. M. de Maunoury a été tué par un obus.

Le Débat sur le Service de Santé
Le docteur Navarre expose les déficiences de l'organisation du service de santé. L'ordre du jour est adopté.

Les Ordres du Jour
Il est trois heures moins dix quand le président met à l'ordre du jour l'ordre du jour Dumont.

Rectification des Chiffres des Scrutins
Paris, 8 juillet. — D'après les chiffres publiés en séance à la Chambre, la priorité a été accordée à M. Ribot par 363 voix contre 12.

LA GUERRE AÉRIENNE
84 Avions français exécutent plusieurs Raids en Allemagne
Onze d'entre eux bombardent Treves d'autres détruisent une Usine à Ludwigshafen.

LE MARCHÉ DES LOGIS GALLOIS bombarde les établissements Krupp
Paris, 7 juillet (officiel). — Dans la nuit du 6 au 7 juillet, notre aviation de bombardement a réalisé, dans des conditions particulièrement brillantes, une série d'expéditions aériennes.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL
M. Ribot monte à la tribune et demande à la Chambre de voter l'ordre du jour de M. Ribot. Le vote de confiance est adopté.

LA VOTE DE CONFIANCE
Après observations de MM. de la Ferté-Macé, d'Arnaud, et de la Ferté-Macé, le vote de confiance est adopté par 363 voix contre 12.

LA VOTE DE CONFIANCE (suite)
Après observations de MM. de la Ferté-Macé, d'Arnaud, et de la Ferté-Macé, le vote de confiance est adopté par 363 voix contre 12.

SPECTACLES
SOIRÉE DU DIMANCHE 8 JUILLET
BOULEVARD CASINO
THÉÂTRE DE LA VILLE

ÉTAT CIVIL
DECES du 7 juillet
Edmond Boudier, 82 ans, rue Millères, 8.
Marie Mantoulin, 82 ans, rue Constantin, 12.

CONVOI FUNÈBRE du 9 juillet
M. GÉRALD COUDERC
M. GÉRALD COUDERC, 60 ans, rue de la République, 12.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE
M. et Mme Miremont
M. et Mme Miremont, 100 rue de la République, 100.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE
M. et Mme Miremont
M. et Mme Miremont, 100 rue de la République, 100.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE
M. et Mme Miremont
M. et Mme Miremont, 100 rue de la République, 100.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE
M. et Mme Miremont
M. et Mme Miremont, 100 rue de la République, 100.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE
M. et Mme Miremont
M. et Mme Miremont, 100 rue de la République, 100.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE
M. et Mme Miremont
M. et Mme Miremont, 100 rue de la République, 100.

AVENDRE
COMPTABLES
TRIARON-THÉÂTRE
M. LAMBERT, MARCHAND DE TABLEAU
HOTEL DES VENTES
VENTE APRES DÉCÈS
M. FOURETIER
OFFENSES DE DAMES
VINCIGOLE NOUVELLE
ON DEMANDE UN MARIAGE
A VENDRE TERRAIN INDUSTRIEL
PRODUCTEURS DE LAIT
ON DEM. à acheter maison
LECONS AUTO
M. FOURIER
M. FOURIER
M. FOURIER